

**Compte rendu synthétique  
Conseil des quartiers Coquelicot - Dahlia  
Jeudi 14 novembre 2024**

Élus présents : M. Le Maire, M. MAZERE, Mme RAFIK, Mme PROUX

Techniciens présents : M. MATHE, M. RICHARD, Mme CINTI

**Retour sur les doléances du dernier conseil**

Résidence le Clos du château : déjections canines

Pour information, suite à des infiltrations d'eau, des travaux d'accès à la résidence vont être opérés. Pour les déjections canines, les sacs canins et les poubelles sont installés.

Avenue Jean Jaurès : réfection du trottoir sur la partie basse de l'avenue

Un enrobé a été posé mais cette intervention n'est pas suffisante. Il y a une réflexion globale pluriannuelle à mener sur la problématique de réfection des trottoirs.

Prolongement du trottoir sur le haut de l'avenue Jean Jaurès

Projet toujours à l'étude qui sera proposé en 2026. Objectif : assurer le transit des piétons en toute sécurité.

Rue de la Couronne : arbres malades - Érables à élaguer

Une première intervention aura lieu dans l'hiver 2025 par le service des espaces verts. Il faut étudier la possibilité de replanter de nouveaux sujets. Les habitants seront interrogés.

Rue de la Couronne : trottoirs abîmés : végétalisation à faire

Pas de dangerosité particulière. Cette demande sera étudiée, mais ce n'est pas la priorité.

Disparition du panneau Rue de la Couronne

La commande est en cours.

Rue du Souvenir : installation d'un second ralentisseur et d'un miroir (sortie rue Emile Zola sur rue du Souvenir)

Une réunion de rue est planifiée le 13 décembre 2024 pour aborder le sujet avec les habitants.

N°29 rue du Souvenir : plaque d'égout défectueuse + entretien du passage piéton à côté du centre paroissial

Cette réflexion fait partie de l'aménagement du carrefour qui sera programmé en 2025.

Peinture au sol Jean Jaurès

Programmation des interventions pour 2025.

**Projets Budget Participatif**

Pour les quartiers Coquelicot et Dahlia, aucun projet n'a été proposé en 2024.

En 2023, le projet sélectionné pour Dahlia était la création d'un accès piéton de l'avenue Jean Jaurès à la rue de la Grande Versenne. L'installation de cet escalier est programmée en janvier 2025.

Le projet communal retenu pour le budget participatif 2024 est la création d'un caniparc qui se situera à côté du boulodrome des Ecasseaux. Des barrières en bois seront implan-

tées pour identifier le site. Les services techniques vont récupérer les anciens jeux de l'école Chaumontet pour créer des parcours d'agility et un distributeur de sac canin sera installé. Les habitants et les élus travailleront ensemble sur la rédaction d'un règlement d'utilisation du parc.

Le directeur des services techniques prévoit une installation pour le premier semestre 2025.

### **Temps de parole aux habitants**

Les habitants s'interrogent sur le ramassage des poubelles qui s'effectuera maintenant tous les 15 jours et demandent si la taxe sera également réduite.

Malheureusement non, il n'y aura pas de réduction de la taxe car, au contraire, les charges sont de plus en plus lourdes.

Problèmes des poubelles qui restent sur les trottoirs après le passage de GrandAngoulême : il est conseillé aux habitants de contacter la police municipale.

La Rue Denis Papin est dangereuse - Beaucoup de passage des plus de 3,5t. Les blocs en bétons sont poussés par les camions et les sorties sur la rue sont dangereuses :

Un coussin ralentisseur (lyonnais) peut être installé. Il faut voir en amont si le budget permet une installation pour début 2025. L'installation d'un terre plein central : le SDIS n'est pas pour ces travaux car cela générera des difficultés de passage.

Rue Chabernaud : Il est demandé à ce que la taille des arbres et les tontes soient programmées. Une intervention aura lieu avant la fin de l'année.

Chemin d'Entreroche : dessiner une ligne continue au niveau du haricot et faire un zébra : cette partie est à moitié sur la commune de Soyaux. Un courrier sera fait pour demander l'autorisation d'effectuer des travaux.

Chemin d'Entreroche et Clémenceau : stop non respecté.

Nouveau passage piétons avenue de la République – voirie endommagée : l'entreprise va revenir réparer les dégâts.

10 Rue Gambetta - place de stationnement supplémentaire et refaire les bandes blanches au sol qui s'effacent : rendez-vous sur place avec le DST.

Les habitants ont remarqué de l'eau stagnante dans un bac à fleurs communal sur la Rue du Souvenir.

N°44, rue Denis Papin - trottoir pas entretenu et abaissement trop bas. L'eau coule chez les habitants : la commune contactera le GrandAngoulême pour envisager la création d'un avaloir.

11 Allée du Château - enlever la végétation + installation d'un miroir entre les deux maisons : il est proposé aux habitants de faire une pastille pour limiter la vitesse avec une ligne blanche et de tailler la haie. Une visite sur place sera programmée pour étudier la faisabilité.

Problème général quand il y a des travaux sur la commune : le rebouchage des tranchées est mal fait et génère des trous : un règlement de voirie est en cours de réalisation.

### **Diagnostic voirie**

Les services de La Poste ont réalisé un audit visuel de la voirie communale. L'ensemble des rues est identifié permettant à la collectivité de réaliser un diagnostic de l'état des

routes. L'objectif est d'identifier les rues les plus à risque et de programmer des interventions tous les ans.

Pour information, à L'Isle d'Espagnac il y a 44km de voirie. 25km sont en bon état, 18km dans un état moyen et 9km en très mauvais état.

Une réflexion est également en cours sur un règlement de circulation de la commune. Aujourd'hui, la commune est dotée de 1000 panneaux de circulation. 42 sont en mauvais état et d'autres sont à nettoyer.

### **Végétalisation des trottoirs**

Pour rappel, le projet de végétaliser les trottoirs émane d'une proposition faite lors des projets participatifs. Plusieurs secteurs sont déjà identifiés.

Les techniciens viendront gratter les bas de mur et sèmeront les graines. Les habitants entretiendront ces plantations.

### **Bac Bio-déchet**

Un diagnostic sur la fréquentation des bacs bio-déchet va être réalisé. Les habitants sont invités à contacter la mairie s'il y a des problématiques particulières (odeurs, présence de nuisibles...). Pour rappel, prochainement le GrandAngoulême ramassera les sacs noirs tous les 15 jours.

Les habitants qui n'ont pas récupéré leur bio sceau, doivent contacter le GrandAngoulême.

### **Moustique tigre et Frelon Asiatique**

Les élus rappellent les bons gestes à adopter contre le moustique tigre : couvrir les récupérateurs d'eau de pluie, entretenir les points d'eau, limiter les lieux de repos des moustiques.

Il est compliqué d'éradiquer ce moustique et l'achat de piège est extrêmement coûteux. Il y a un vrai risque de santé publique. Les élus envisagent d'adresser un courrier aux services de l'État pour solliciter de l'aide.

Recensement des zones communales par les agents des services techniques. A l'étude, la possibilité d'introduire des poissons dans les bassins.

Concernant le Frelon asiatique, il faut capturer les reines en début d'année. Il est conseillé aux habitants de ne pas s'approcher à moins de 5m des frelons. Il faut contacter la mairie lorsqu'il y a le constat d'un nid puisque la commune peut participer à la destruction du nid sous présentation de la facture.

L'association du Frelon met à disposition des pièges pour les capturer.

### **Projets**

#### Place Blanche

Les premières plantations réalisées par les services techniques poussent bien.

Une deuxième vague de plantation arrive (des sujets d'1m80) : pommiers, poiriers, cerisiers...

Il y aura également la rénovation des toilettes ainsi que la rénovation des chemins.

#### Aménagement du centre bourg

La réflexion est en cours et se fera sur plusieurs années. La collectivité a engagé une Évaluation d'Impact sur la Santé de la population pour mieux cerner la programmation de ce projet. Cette étude est entièrement financée par l'Agence Régionale de Santé.

Les habitants seront consultés et associés à ce projet lorsqu'il prendra le jour.

#### Étang Fleury

Le curage de l'étang est aujourd'hui terminé. Qualité de l'eau est bonne.

### Le Bois des Mérigots

Le rapport de l'Office National des Forêts confirme que le bois est en mauvais état. La collectivité doit mettre en place un plan de gestion sur plusieurs années. En effet, beaucoup d'arbres sont malades ou pourris et devront être abattus. Il faudra identifier des chemins qui resteront ouverts et d'autres fermés pour la régénération du site. Des nouveaux arbres seront replantés mais, dans un premier temps, il faut réaliser une mise en sécurité des arbres les plus dangereux. Une large campagne de communication sera faite.

Les habitants retrouveront la synthèse de l'ONF dans le prochain L'Isle Infos.

### Local du boudrome des Ecasseaux

Une réflexion est en cours sur le devenir de ce local. Une visite du site est ouverte aux habitants pour recueillir des idées.